

Monaco le, 10 février 2022

Madame, Monsieur, cher(s) parent(s),

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre enfant peut poser, dès aujourd'hui, sa candidature pour participer à la deuxième session du **Conseil National des Jeunes**.

Les conseillères et les conseillers juniors de la session en cours (2021/2022) vont, en effet, présenter leurs propositions lors d'une séance plénière extraordinaire, dans le grand hémicycle du Conseil National, le 23 mars prochain, terminant ainsi leur année au sein du Conseil National des Jeunes.

En accord avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, cette démarche vise à développer le sens civique des jeunes de la cinquième à la seconde incluses. Elle permet à nos jeunes de participer à la vie institutionnelle de la Principauté, en leur offrant la possibilité de concevoir, de manière collaborative, un projet commun, autour d'idées ou de thématiques qui leur sont chères et dont ils ont l'initiative.

Comme on le découvrira lors de cette prochaine séance, les travaux des jeunes sont inventifs et utiles pour la population et la Principauté. Cette année, les jeunes ont souhaité centrer leurs travaux sur l'éducation, l'environnement et l'animation de la ville. Des projets de résolution vont ainsi être présentés aux élus en mars et permettront d'aboutir à d'éventuels projets de textes ou d'actions concrètes.

En quoi consiste une année de participation aux activités du Conseil National des Jeunes ? Les Conseillères et Conseillers juniors sont accompagnés, tout au long de l'année, par des élus et des permanents de l'Assemblée, lors de réunions en commissions/ateliers (6 au total durant l'année), jusqu'à la présentation officielle des travaux, lors de la séance plénière extraordinaire, en mars, en public dans le grand hémicycle.

Le dépliant joint à cette lettre est destiné à votre enfant. Il explique succinctement cette démarche et le moyen de se porter candidat(e). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre page internet : www.conseil-national.mc/CNJ . Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, notamment sur les candidatures, le calendrier et l'organisation du CNJ.

Pour toute question concernant cette démarche, vous pouvez également, ainsi que votre enfant, nous adresser un mail à l'adresse suivante : cn.jeunes@conseil-national.mc .

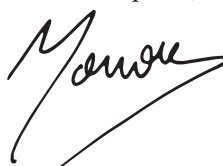
Certains que vous accueillerez avec bienveillance cette démarche (**date limite des candidatures le dimanche 6 mars au soir**), nous vous prions de croire, cher(s) parent(s), en l'expression de nos salutations très cordiales.

Le Président du Conseil National,



Stéphane VALERI

Le Président de la Commission
de l'Éducation, de la Jeunesse
et des Sports,



Marc MOUROU